AUTORISATION DE TRAVAUX
D'UN ETABLISSEMENT RECEVANT DU PUBLIC
DELIVREE PAR LE MAIRE AU NOM DE L'ETAT

Demande d'autorisation de travaux N° AT 062758 23 00020
Déposée le 27/10/2023

Par	**SA AUCHAN** **représentée par Monsieur GILLIOT VINCENT**
Adresse	**ROUTE NATIONALE 42** **SAINT MARTIN BOULOGNE**
Pour	**IMPLANTATION DE CONSIGNES STANDARD EN EXTERIEUR**
Sur un terrain sis	**ROUTE NATIONALE 42** **SAINT MARTIN BOULOGNE**

Le Maire,

Vu la demande d'autorisation de travaux susvisée,
Vu le code de la construction et de l'habitation, notamment les articles L111-7 et L111-8,
Vu le décret n° 2007-1327 du 11 septembre 2007 relatif à la sécurité et à l'accessibilité des établissements recevant du public, modifiant le code de la construction et de l'habitation et portant diverses dispositions relatives au code de l'urbanisme,
Vu l'arrêté du 11 septembre 2007 relatif au dossier permettant de vérifier la conformité de travaux de construction, d'aménagement ou de modification d'un établissement recevant du public avec les règles d'accessibilité aux personnes handicapées,
Vu l'avis « sans objet » de la Commission Consultative Départementale de Sécurité en date du 16/11/23
Vu l'avis tacite favorable de la Sous-commission Consultative Départementale d'accessibilité en date du 16/01/24

ARRETE

ARTICLE UNIQUE : - La demande d'autorisation de travaux est accordée.

Fait à Saint Martin Boulogne

Signé électroniquement par : Maxence DECAIX
Date de signature : 28/01/2024
Qualité : Adjoint à la Sécurité et Télécommunications de la commune de SAINT MARTIN BOULOGNE

Commune de Saint Martin Boulogne
313 route de Saint Omer – BP 912 – 62280 Saint Martin Boulogne
Tél : 03.21.32.84.84 – mail : contact@ville-stmartinboulogne.fr – Site : www.saintmartinboulogne.fr